Ambroise Paré, Des monstres et des prodiges, chap. III « De l'ire de Dieu » (1585)

Il y a d'autres créatures qui nous étonnent doublement, parce qu'elles ne procèdent pas des causes susdites , mais d'une confusion d'étranges espèces qui rendent la créature non seulement monstrueuse, mais prodigieuse : c'est-à-dire, qui est tout à fait abhorrente3 et contre nature, comme pourquoi sont faits ceux qui ont la figure d'un chien et la tête d'une volaille, un autre ayant quatre cornes à la tête, un autre ayant quatre pieds de bœufs et les cuisses déchiquetées, un autre ayant la tête d'un perroquet, et deux panaches sur la tête, et quatre griffes, et autres formes que tu pourras voir par plusieurs et diverses figures ci-après dépeintes à leur ressemblance.

Il est certain que le plus souvent ces créatures monstrueuses et prodigieuses procèdent du jugement de Dieu, lequel permet que les pères et les mères produisent de telles abominations au désordre qu'ils font en la copulation comme bêtes brutes, où leur appétit les guide, sans respecter le temps ou autres lois ordonnées de Dieu et de Nature, comme il est écrit dans le livre d'Esdras le Prophète, que les femmes souillées de sang menstruel engendreront des monstres [...]. Lesdits anciens estimaient tels prodiges venir souvent de la pure volonté de Dieu, pour nous avertir des malheurs dont nous sommes menacés de quelque grand désordre ; ainsi que le cours ordinaire de nature semblait être perverti en une si malheureuse engeance.

17 [...]

Du temps que le pape Jules Second6 suscita tant de malheurs en Italie et qu'il eut la guerre contre le roi Louis XII (1512), laquelle fut suivie d'une sanglante bataille donnée près de Ravenne, peu de temps après on vit naître en la même ville un monstre ayant une corme à la tête, deux ailes et un seul pied semblable à celui d'un oiseau de proie, à la jointure du genou un œil, et participant de la nature du mâle et de femelle comme tu vois par ce portrait;